Date de parution: Le mercredi 27 avril 2022 à 09h14

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/article/56897-coronavirus-lars-occitanie-fait-le-pont-ce-mardi-26-avril-a-19-h-45

Coronavirus : l'ARS Occitanie fait le pont ce mardi 26 avril à 19 h 45

Le virus circule encore activement en Occitanie. Ce n'est pas le moment de baisser la garde.

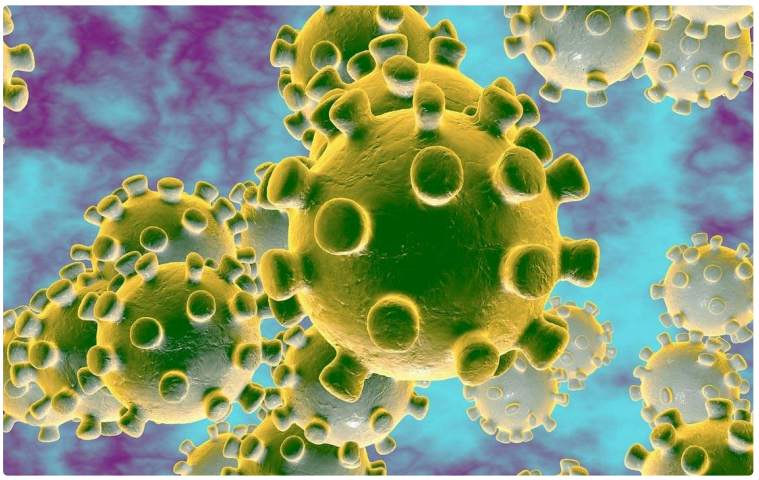

Coronavirus : l'ARS Occitanie fait le pont ce mardi 26 avril à 19 h 45

Ce bulletin récapitulatif du 26 avril à 19 h 45 fait notamment le point sur l'activité des équipes hospitalières de la région : encore 1978 hospitalisations en cours (-56) dont 136 en réanimation et soins critiques (-2) et on déplore 7 547 décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie en mars 2020 (+36 en 4j).

Les indicateurs épidémiques marquent enfin une tendance à la baisse. C'est encourageant. Mais c'est aussi un défi collectif à l'heure de vacances de printemps qui nous permettent souvent de retrouver des proches, et parfois de voyager ou de participer aux premiers rassemblements festifs de la saison en Occitanie. Pour éviter de gâcher ces bons moments par une infection et un isolement, n'oublions pas que le virus circule encore activement dans notre région. Ne baissons pas la garde sur les gestes barrières, surtout au contact de nos ainés ou de personnes plus vulnérables du fait de leur état de santé. Ce n'est pas encore le moment de relâcher nos efforts. Pour limiter les risques de contaminations, maintenons nos bons réflexes et les gestes qui nous protègent, à commencer par le lavage des mains et l'aération de tous nos lieux de vie habituels.

Un rappel est également d'actualité pour protéger nos ainés : la protection apportée par le vaccin contre le Covid-19 diminue après un certain temps. Les plus âgés sont actuellement les plus contaminés et les plus hospitalisés. Dans notre région, près de 50 000 personnes âgées de plus de 80 ans ont déjà bénéficié d'une seconde dose de rappel. C'est important mais encore très insuffisant. Dès 3 mois après la dernière injection, une seconde dose de rappel est vivement recommandée pour toutes les personnes âgées de plus de 80 ans, et notamment pour celles qui résident dans tous nos EHPAD. N'attendons pas. Renforçons la protection de nos ainés dès maintenant.